

Les retombées toxiques des essais nucléaires français en Polynésie ont été sous-évaluées

plus.lesoir.be/359579/article/2021-03-09/les-retombees-toxiques-des-essais-nucleaires-francais-en-polynesie-ont-ete-sous

9 mars 2021

Par Tomas Stadius (avec P. Hn.)

Le 9/03/2021 à 07:00

Une enquête de « Disclose » en partenariat avec « Le Soir » pointe une sous-estimation des retombées des essais nucléaires en Polynésie française. Ces révélations pourraient ouvrir à l'indemnisation de 10.000 personnes au moins.



« Mon médecin m'a dit que j'avais le squelette d'une dame de 90 ans », raconte Valérie Voisin, qui avait 11 ans au moment de l'essai nucléaire Centaure en Polynésie. - Mathieu Asselin/Disclose.

Enquête

De son cancer du sein, Valérie Voisin, 58 ans, garde des séquelles irrémédiables : la perte de toutes ses dents, la dégénérescence de sa colonne vertébrale et une faiblesse dans la hanche qui la handicape toujours. « Mon médecin m'a dit que j'avais le squelette d'une dame de 90 ans », témoigne cette habitante de Tahiti. Elle avait 11 ans au moment de l'essai nucléaire Centaure.

La France a un héritage toxique dans le Pacifique. Probablement plus toxique encore qu'elle ne veut bien l'admettre. C'est ce que pointe *Toxique*, la nouvelle enquête de *Disclose*, média et ONG d'investigation, partenaire du *Soir*.



Watch Video At: <https://youtu.be/raqIJJCrbjo>

Disclose et Interprt, une organisation qui entend défendre la justice environnementale, ont enquêté pendant deux ans sur les conséquences des essais nucléaires en Polynésie française. De 1966 à 1996, la France aura tiré 193 fois depuis les atolls de Mururoa et Fangataufa. Parmi ces essais nucléaires, 46 ont eu lieu à l'air libre, les plus contaminants du programme nucléaire français.

2.000 pages d'archives analysées

En collaboration avec le programme Science & Global Security de l'université de Princeton, aux Etats-Unis, *Disclose* s'est penché sur 2.000 pages d'archives du ministère français de la Défense déclassifiées en 2013, des documents qui n'avaient jamais été examinés dans leur totalité. Une cinquantaine d'entretiens ont également été menés, avec des vétérans de l'armée, des habitants des atolls, mais aussi des magistrats, des scientifiques ou des organisations de la société civile.



Un essai nucléaire de 1970 à Mururoa, en Polynésie française. 46 essais à l'air libre ont été conduits dans l'archipel jusqu'en 1974. - AFP.

Alors qu'une récente étude a pointé les difficultés de faire la lumière sur l'impact réel de ces essais nucléaires, ce nouveau travail scientifique et d'enquête souligne que les retombées nucléaires sur les habitants de Tahiti ont été sous-estimées. Un épisode retient particulièrement l'attention, celui de l'essai Centaure en 1974.

A ce moment-là, l'armée française s'apprête à opter pour les essais souterrains, plus propres et surtout plus discrets. Pour cette ultime campagne d'essai en plein air, le Centre des expérimentations du Pacifique (CEP) a prévu un programme « extrêmement serré », comme l'indique un document interne daté du mois de novembre 1974. Cette année-là, « le difficile équilibre entre les impératifs de sécurité et les exigences du calendrier » a été « porté jusqu'à la limite de rupture », peut-on lire dans ce rapport de synthèse de 110 pages.

Le nuage atomique de Centaure devait s'élever à 8.000 m d'altitude et se disperser vers le nord, une zone quasi inhabitée. Mais il n'atteint finalement que 5.200 m. A cette hauteur, les vents ne poussent pas la tête du nuage vers le nord, mais vers l'ouest. Autrement dit, en direction de Tahiti, située quasiment en ligne droite.

Tous les habitants de Tahiti

Contrairement à ce qu'affirme l'étude de référence, datant de 2006, du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), la totalité des habitants de Tahiti, la principale île de la Polynésie française, pourrait avoir été exposée à une dose supérieure à 1 millisievert. La dose qui ouvre sous conditions le droit à une indemnisation par l'Etat français.

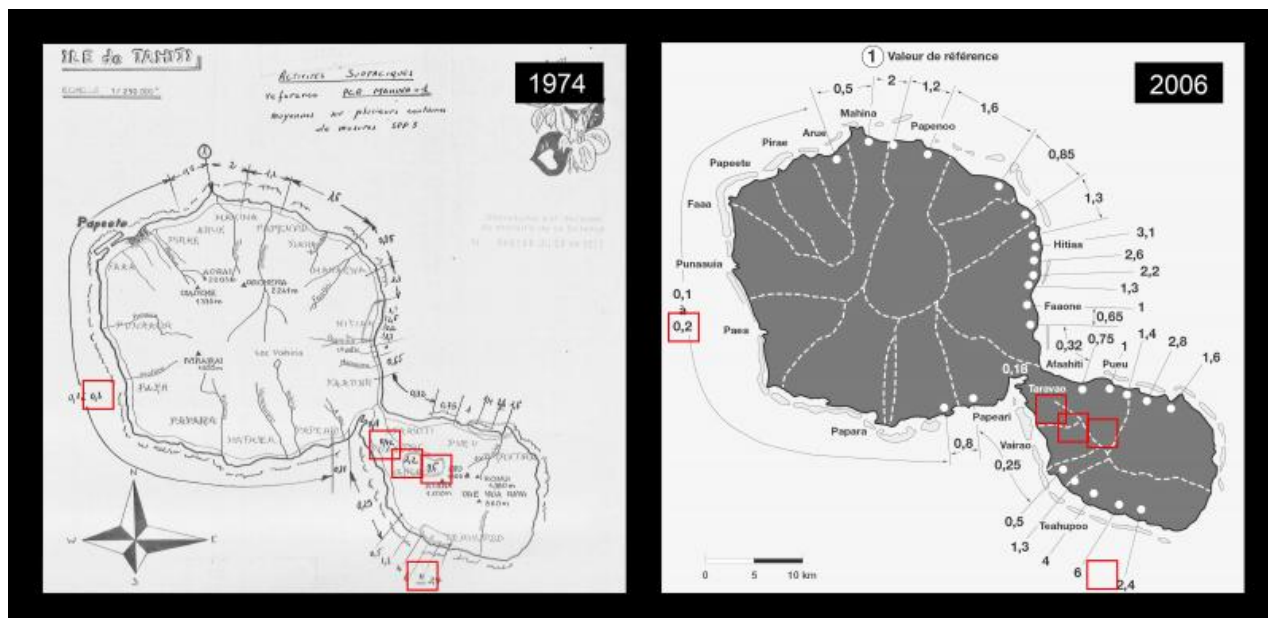
Car en réanalysant les données du Service mixte de sécurité radiologique à l'époque du tir, l'université de Princeton a pointé trois erreurs ou omissions dans le rapport du CEA.

Primo, pour calculer la dose efficace – la radioactivité reçue sur le tout le corps des habitants de Tahiti, le Commissariat n'a retenu que les dépôts enregistrés le premier jour des retombées. Or, des dépôts ont également été enregistrés pendant les trois jours suivants. Résultat : au lieu des 3,4 millions de becquerels par mètre carré enregistrés à l'époque de l'accident, le CEA retient une valeur inférieure de 36 %.

Ensuite, pour évaluer l'exposition sur toute l'île, les scientifiques du CEA se sont appuyés sur les mesures enregistrées à la base militaire de Mahina sans prendre en compte des valeurs plus élevées enregistrées à d'autres endroits de l'île, comme le révèle une carte d'époque.

700 millions d'euros

Enfin, pour appuyer sa reconstruction, le CEA reproduit cette fameuse carte dans son rapport de 2006. En omettant d'y faire figurer certains relevés clés, comme la valeur enregistrée à Teahupoo, la plus élevée, ou à Taravao, une zone fortement contaminée elle aussi. L'erreur la plus étonnante concerne la zone de la capitale Papeete, où les valeurs de référence ont été revues à la baisse (de 0,3 à 0,2) sans explication.



Si le Comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires (Civen) prenait en compte ces nouvelles données, environ 110.000 personnes (la quasi-totalité des habitants des archipels en 1974) pourraient avoir droit à une indemnisation, s'ils venaient à développer un cancer radio-induit. Selon une estimation du programme de recherche de Princeton, de 1975 à 2020, 10.000 cas de cancer pourraient être liés aux essais nucléaires. Si chacun de ces cas venait à être indemnisé, le montant pour l'Etat français serait faramineux : environ 700 millions d'euros. Et ce sans compter les cancers qui ne se sont pas encore déclarés. A l'heure actuelle, seuls 63 civils polynésiens ont été indemnisés.

« Disclose » est un média d'investigation à but non lucratif en accès libre

«Disclose», un média à but non lucratif

Pauline Hofmann

Disclose se définit comme un média et une ONG de journalisme d'investigation, qui a fondé son modèle sur celui de *ProPublica* aux Etats-Unis. Sans actionnaire, sans publicité et en accès libre, *Disclose* est un média à but non lucratif. Fondé il y a un peu plus de deux ans par les journalistes Mathias Destal et Geoffrey Livolsi, il publie sur son site ses rapports d'impact, qui font la transparence sur ses sources de financement et les membres de ses divers comités.

Disclose se finance via des dons individuels, mais aussi grâce aux soutiens de fondations : Un monde par tous, Open Society (la fondation de George Soros), Greenpeace, Amnesty international, ou encore la Reva & David Logan Foundation et l'IJ4EU Publication Support... *Disclose* assure que ses financiers n'ont aucune influence, ni connaissance en amont, sur les enquêtes menées.

En deux ans d'existence, *Disclose* a publié des révélations sur les ventes d'armes françaises à l'Arabie saoudite ainsi que leur utilisation au Yémen, sur les violences sexuelles sur mineurs dans le sport, sur l'influence du géant du lait Lactalis ou encore sur les violences policières...

Disclose a travaillé avec divers médias, en France et à l'étranger : *Arte*, *Radio France*, *Mediapart*... Dans ce cadre, *Le Soir* a eu accès à l'enquête de *Disclose* en primeur et la publie dans une version synthétisée.

Lire aussi 13.000 têtes nucléaires menacent toujours la Terre
